

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 17 OCTOBRE 2014

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

La réforme des rythmes scolaires, le socle commun des connaissances, des compétences et de la culture, et le constat des effectifs en cette rentrée 2014, sont les trois thèmes sur lesquels nous souhaitons nous exprimer aujourd'hui avant de commencer à travailler sur l'ordre du jour de ce CTA.

Avec la réforme des rythmes scolaires, ce qui était auparavant à la périphérie, c'est-à-dire le périscolaire, devient aujourd'hui le centre. La classe doit maintenant s'organiser autour des loisirs. Le Maire ayant tout pouvoir, les emplois du temps des collègues sont soumis aux impératifs locaux. La ville de Bordeaux, pour ne citer qu'elle, fait varier les horaires 5 fois par semaine pour une même école. Il y a des matinées de 3 heures, d'autres de 3h30 et des après-midi de 2h30 voire de... 1 heure ! Le résultat est remarquable : les élèves ne sont jamais restés aussi longtemps à l'école avec si peu d'heures de classe.

L'objet de cette réforme n'est donc nullement pédagogique, il est bien évidemment politique.

Ce qui nous a été présenté comme une prise de décisions au plus près du terrain n'est en fait qu'un grand bond en arrière. En effet, nous revenons à ce qui se faisait bien avant les lois de Jules FERRY où l'instituteur était soumis à la double tutelle du maire et des « décideurs » clerics ou laïcs.

Le but avoué de ses promoteurs est « d'en faire un levier pour la transformation de l'école. ». Ce n'est pas la FNEC-FP-FO qui le dit, mais Christian Forestier, co-président du comité de pilotage de la réforme des rythmes scolaires.

Pour nous, il s'agit là d'un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités territoriales... En attendant de transférer les personnels eux-mêmes. Cela nous rappelle la prédiction de Claude Allègre lorsqu'il a quitté précipitamment le MEN en 2000.

Nous tenons à rappeler une nouvelle fois ici que notre organisation demande l'abandon de la réforme des rythmes scolaires qui entraîne également une dégradation des conditions de travail des personnels administratifs des DSDEN et des circonscriptions.

D'ailleurs, pour information, notre confédération organise le 19 novembre prochain à Paris une Conférence Nationale sur les nouveaux rythmes scolaires, où des délégations d'enseignants, d'agents territoriaux et de parents d'élèves de tous les départements pourront témoigner des faits et des méfaits de cette réforme.

Passons au socle commun et notamment à la consultation qui a eu lieu ce mercredi matin 8 octobre sur un « temps scolaire banalisé » dans toutes les écoles et collèges de l'Académie. Tout d'abord, nous tenons à souligner que nous avons apprécié qu'il n'ait pas été demandé aux personnels de faire du bénévolat, comme cela s'est fait l'année dernière avec une journée de pré rentrée travaillée deux fois. Toutefois, nous regrettons fortement que certains chefs d'établissement, ainsi que certains responsables des DSDEN, aient profité de cette occasion pour rappeler aux personnels enseignants, notamment ceux qui n'avaient pas cours ce jour-là, leurs obligations de services et pour parfois même les menacer ouvertement du retrait d'1/30^{ème} de leur salaire pour service non fait ! A la FNEC-FP-FO, nous avons bien compris que nos obligations de service allaient malheureusement évoluer vers les 1607 h par an si nous ne parvenons pas à faire abroger le décret n° 2014-940 du 20 août 2014... Mais nous ne sommes pas encore au 1^{er} septembre 2015 et il serait intéressant qu'il soit rappelé à tout le monde que les statuts particuliers sont toujours d'actualité !

Certains personnels enseignants, pas tous, ont reçu dans leur boîte professionnelle un courriel avec un lien vers un questionnaire anonyme sur le thème suivant : « Participez à la consultation nationale sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture ». Après avoir répondu au questionnaire et/ou après avoir participé aux « débats » du mercredi matin, beaucoup de collègues enseignants ont souhaité nous faire part de leur constat : Le MEN veut que nous nous appropriions, sans véritable débat de fond, un quinquennat du socle avec en trame :

- une potentielle déréglementation locale sur les programmes ;
- une notation consistant à la suppression des notes et moyennes, pour une évaluation de compétences transversales ;
- la suppression du brevet sous sa forme actuelle ;
- des épreuves terminales du socle ;

- 👤 la disparition des disciplines pour de la méthodologie et de la transversalité ;
- 👤 une orientation définie par le socle et ses épreuves terminales.

Pour la FNEC-FP-FO, le socle est un nouveau dogme qui n'a d'autres finalités que de « déprofessionnaliser » notre métier et de « territorialiser » l'Ecole de la République. Nous ne l'acceptons pas et nous ne l'accepterons pas notamment parce que cela a des conséquences directes sur nos conditions de travail ! Les tâches annexes pour les professeurs (réunions, livret de compétences, etc.) et le temps de présence dans leur établissement ne cessent de s'alourdir. Et les classes sans notes et l'évaluation par compétences vont encore contribuer à dégrader les conditions de travail. Nous comprenons ici encore mieux pourquoi l'Etat a voulu détruire les statuts particuliers des enseignants... Et bien sûr, l'ARF (Association des Régions de France présidée par Alain Rousset, Président de la Région Aquitaine) ne reste pas à l'écart de cette destruction de l'Ecole de la République. Elle y participe même en rappelant dans sa contribution « pour la réussite de la réforme de la formation » que depuis la loi du 5 mars 2014 qui crée un compte personnel de formation (CFP), les Régions sont en charge de la prévention de l'illettrisme et de l'acquisition du socle des connaissances et des compétences. Encore une mission de l'Etat qui est transférée aux Régions dans le cadre de la « territorialisation » de notre Ecole.

Pour la FNEC-FP-FO, le MEN doit mettre fin à ces réformes qui ont déjà fait la preuve de leur échec, comme le socle commun de la loi Fillon ou la réforme du lycée général et des STI2D. Rappelons que le socle n'est pas une revendication des personnels.

Notre organisation va continuer à se battre pour le maintien d'une Ecole républicaine et laïque sans socle.

Intéressons nous maintenant **au Bilan de la rentrée** et surtout, **au constat des effectifs**.

Depuis au moins 4 ans maintenant, notre organisation, et plus précisément notre syndicat de l'Enseignement Professionnel, le SNETAA, se bat pour que la voie professionnelle publique et laïque soit une réelle voie de réussite choisie par le plus grand nombre possible de jeunes. Oui, rappelons que dans les lycées professionnels, il est possible de suivre une formation diplômante, du CAP jusqu'au BTS, tout en continuant à acquérir les connaissances et la culture nécessaires pour devenir un citoyen épanoui et capable d'esprit critique. Vous l'aurez compris, sauf exception, c'est tout le contraire de ce que peut offrir la formation par apprentissage.

Monsieur Le Recteur, l'année dernière à la même époque, c'était votre premier CTA à Bordeaux. Nous nous souvenons très certainement tous ici de votre commentaire après que nous ayons déclaré qu'il était inadmissible que plus de 2000 élèves dans notre académie se retrouvent en « échec avéré » à la fin de la 2GT. Oui, en substance, vous nous aviez dit que si nos chiffres étaient justes, c'était vraiment inquiétant et que vous vous saisierez du problème... A l'époque, au cours du CTA, des informations contradictoires émises par certains responsables de vos services avaient brouillé notre argumentaire. Alors essayons d'être plus clair cette année et regardons de près le constat des effectifs à la rentrée 2014 et non pas les prévisions d'orientation qui ne correspondent pas à la réalité...

Les chiffres de vos services, Monsieur Le Recteur, ceux qui figurent à la page 10 du document de travail de ce CTA, nous informent que si à l'issue de la seconde GT nous avons « réussi » à diminuer le taux de redoublement (5,7 % au lieu 6,1 % l'année précédente), ceux du passage vers la Seconde Professionnelle et vers la Première Professionnelle (passerelle) sont en augmentation. Et ceux concernant les sorties vers une autre voie (apprentissage ?) sont aussi en augmentation. Au final, si l'année dernière le taux « d'échecs avérés » à l'issue de la 2GT étaient de 13,4% (chiffre décrié à l'époque par vos services mais figurant pourtant bien sur les documents du CTA), il est cette année de 13,7 %. Si nous considérons vos chiffres récupérés sur le site intra de l'académie (stator), 13,7% des 15 984 élèves présents en 2 GT l'année dernière, cela fait près de 2 200 élèves ayant eu pour objectif de poursuivre après une seconde GT, mais qui n'y sont pas arrivés. Bien sûr, heureusement pour les élèves, il y a les passerelles, mais nous savons tous, surtout nous les enseignants parce que nous sommes au plus près des élèves et de leur famille, ce que cela peut représenter psychologiquement parlant pour eux de ne pas pouvoir suivre la voie promise.

Monsieur Le Recteur, cette politique assumée par l'Etat d'orienter massivement vers la 2GT, nous vous l'avons déjà dit et écrit, a de graves conséquences sur les conditions de travail des enseignants et d'études des élèves. Oui, il est facile de comprendre qu'un élève orienté par défaut ou n'ayant ni les qualités, ni les compétences requises pour suivre une formation, ne soit pas dans une démarche positive vis à vis de l'institution. Depuis cette rentrée, nous avons relevé un nombre croissant d'actes d'incivilité et/ou d'agressions physiques ou morales d'enseignants. Les chefs d'établissement commencent d'ailleurs à se plaindre de ce qu'ils appellent l'absentéisme des PLP. Mais le phénomène n'en est qu'à son début. Comment est-il possible d'accepter qu'un enseignant soit dans une situation où il ne peut pas faire cours et où parfois même il se sent humilié. Nous invitons d'ailleurs tous les personnels qui se retrouvent dans une situation de

souffrance à ne pas hésiter à se protéger. Les personnels ne sont pas responsables de ces situations et la FNEC-FP-FO peut les aider à réagir. L'Etat, lui, devra assumer entièrement ses responsabilités dans les événements graves qui se produiront malheureusement obligatoirement assez rapidement. Il n'est pas possible de décider arbitrairement de faire baisser le taux de redoublement et de faire passer le plus grand nombre d'élèves dans le même moule sans que cela n'ait de conséquences directes sur le fonctionnement de notre système.

D'ailleurs, il est agréable de voir que certains élèves ont eux aussi pris conscience du problème. En effet, au sujet du redoublement par exemple, nous avons relevé une campagne de communication de la FIDL, le syndicat des lycéens, qui ne nous laisse pas indifférents. Son titre est : « Le redoublement est un rempart au décrochage scolaire ! ». A méditer par tous ceux qui continuent de travailler à la destruction de notre Ecole en contribuant à l'application de politiques démagogiques et irrespectueuses de l'Humain.

Monsieur Le Recteur, nous reviendrons tout à l'heure dans le détail sur ce qui se pratique réellement dans nos départements pour empêcher les élèves de rejoindre les lycées professionnels. Et nous vous demanderons de mettre un terme à cette campagne de destruction de la voie professionnelle publique et laïque.

Pour terminer, nous souhaitons tout d'abord vous remercier Monsieur Le Recteur d'avoir reçu en audience FNEC-FP-FO la délégation de professeurs stagiaires hier soir. Cela a permis à nos collègues de mieux comprendre la situation mais aussi de vous transmettre des informations qui vont vous permettre, nous l'espérons maintenant, d'améliorer ces situations souvent ubuesques. Ensuite, nous voulons rappeler ici quelques-unes des revendications que porte la FNEC-FP-FO au nom des personnels en général :

- 🗣️ Augmentation des salaires qui sont bloqués par le pacte de responsabilité ;
- 🗣️ Abaissement des effectifs dans les classes ;
- 🗣️ Retrait du décret du 20 août 2014 sur les obligations de service des enseignants du secondaire ;
- 🗣️ Arrêt de toutes les réformes qui détruisent l'Ecole de la République : socle commun, « territorialisation », nouveaux rythmes scolaires, développement de la formation par apprentissage, etc.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Bruno Arbogast & Eric Mouchet